

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DAC 180 Subvention (10.000 euros) et convention avec l'association Phonoplanete, la grande aventure du son enregistré (9e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Phonoplanete, la grande aventure du son enregistré et lui demande l'autorisation de signer une convention ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement d'un montant de 10.000 euros est attribuée à l'association Phonoplanete, la grande aventure du son enregistré, 53 Boulevard de Rochechouart 75009 Paris. SIMPA 11565 - 2019-09401

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Phonoplanete, la grande aventure du son enregistré.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 10.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2019 ou suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO